



Université de Montpellier - DRH

Service recrutement, formation et accompagnement - Bureau du recrutement

Affaire suivie par : Gisèle ARNAL / Chantal CASANOVA / Lucie JONEAU

Tél. 04 67 14 30 48 / 94 09 - ✉ : drh-concours-itrf@umontpellier.fr

Note à l'attention des personnels BIATS titulaires et contractuels

OBJET : CONCOURS ITRF de droit commun 2020 - CATEGORIES A, B et C

(Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation)

Les autres recrutements (sans concours, PACTE, BOE) sont organisés directement par les établissements recruteurs. Le calendrier prévisionnel sera fixé ultérieurement.

Ouverture des serveurs d'inscriptions :
du 19 mai 2020 à 12h au 18 juin 2020 à 12h

Nouveautés 2020 –Contexte lié au COVID 19

-**Concours de catégories B et C** épreuve unique pour les concours externes (épreuve écrite) et internes (étude de dossiers). L'épreuve d'admissibilité devient l'épreuve unique d'admission et la phase d'admission est supprimée (pas de CV ni de lettre de motivation).

-**Concours de catégorie A** : les épreuves restent inchangées.

-**Examen des conditions à concourir, pour les concours externes et internes** : appréciation au plus tard à la date d'établissement de la liste des candidats admis.

-**Envoi dématérialisé** des convocations.

Autres nouveautés

Modification des maquettes des dossiers d'inscriptions :

1 - Insertion d'un encadré de couleur au niveau de l'intitulé de chaque formulaire pour indiquer les types de destinataires : administration et/ou jury. Cf. la page « présentation du dossier ».

2 - Les formulaires destinés aux membres de jury sont accompagnés d'une notice explicative à l'attention des candidats précisant les consignes de remplissage et les pièces à joindre.

3 - Nouveau formulaire « titres, diplômes et formations suivies » (remplaçant l'ancien formulaire « formations ») sur lequel le candidat précisera pour chaque titre, diplôme et/ou formation la période, la durée, l'intitulé, l'établissement de formation et les acquis (environ 4 lignes)

4 - Le formulaire « annexe à l'état des services publics » est renommé « présentation du parcours » sans que la forme et le contenu soient modifiés.

Toujours d'actualité

- Les concours de catégorie B et C sont organisés au niveau académique avec mutualisation en inter-académique possible (lors de l'inscription, les candidats doivent indiquer au titre de quelle académie ils souhaitent concourir).

- Concours internes : calcul de l'ancienneté de services maintenu dans la maquette 2020 au 1^{er} janvier de l'année du concours pour tous les corps.

- CV et lettre de motivation à déposer sur Web ITRF par tous les candidats admissibles à un concours de catégorie A. La date limite de saisie est fixée par chaque centre organisateur de concours, de 1 à 7 jours précédant la date de l'épreuve orale. Le non-respect de ce délai ou le défaut de formulaire dûment complété entraîne l'élimination du candidat.

- Les candidats doivent s'assurer de la validité de leurs adresses postale et courriel pendant toute la durée des épreuves des concours.

1- Modalités d'inscription et suivi des candidatures sur le site Internet du Ministère :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24802/s-inscrire-aux-recrutements-i.t.r.f.html>

Vous trouverez également sur ce site un portail d'information sur les concours ITRF :

- la liste des corps, des BAP et des emplois-types,
- les listes nationales des emplois offerts aux concours,

- les conditions et les modalités d'inscription,
- la nature et le cas échéant le programme des épreuves....

Le dossier est à imprimer lors de l'inscription. En cas d'impossibilité d'impression, il est envoyé par le centre organisateur.

L'envoi des dossiers de candidature doit être effectué **par voie postale et en recommandé simple** au centre organisateur du concours

DATE LIMITE d'envoi : 18 juin 2020 avant minuit (le cachet de la poste faisant foi)

Seul un envoi en recommandé permet d'attester du respect de la date limite d'inscription en cas de contestation.

Tout dossier déposé en mains propres, renvoyé en courrier interne, adressé par courriel ou par toute autre voie électronique sera refusé.

2- Les principales conditions de recevabilité

- pas de limite d'âge
- pas de condition de nationalité pour les concours de catégorie A
- être de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de la Communauté Européenne pour les catégories B et C (conditions particulières pour certains membres de l'Espace Economique Européen).

• CONCOURS EXTERNES :

- être titulaire des titres ou diplômes requis classés au niveau V pour ATRF principal, au niveau IV pour TECH classe normale, au niveau III pour ASI et TECH classe supérieure, au niveau II pour IGE et pour IGR se référer à la liste ministérielle (doctorat, diplôme d'ingénieur...).
- les pères et mères d'au moins 3 enfants sont dispensés de condition de diplôme.

• CONCOURS INTERNES :

- catégories A et B : conditions d'ancienneté (de 4 à 7 ans de services publics toutes catégories confondues) et, pour IGR, appartenir à un corps de catégorie A
- catégories C : 1 an de services civils ou militaires
- les candidats doivent être en fonction à la date de la première épreuve

3- Dossier de candidature

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER JOUR POUR VOUS INSCRIRE !

PENSEZ A VERIFIER LA PRESENCE DE TOUS LES VISAS ET SIGNATURES REQUIS !

Pour tous les concours

- récapitulatif individuel des formations suivies : **ce document n'est plus à joindre au dossier mais peut être fourni sur demande au bureau de la formation des personnels** : drh-formation-personnels@umontpellier.fr
- état des services publics → à faire compléter par les services de gestion du personnel du dernier employeur et à faire signer par le responsable du service de gestion des ressources humaines

A cet effet, vous voudrez bien faire parvenir le plus tôt possible et au plus tard 10 jours avant la date de clôture des inscriptions soit le 8 juin, pour établissement et visa, la déclaration sur l'honneur + l'état des services publics à votre Service de gestion des personnels et le récapitulatif des formations au Bureau de la formation des personnels du Service recrutement, formation et accompagnement à la DRH de l'Université de Montpellier.

Avant l'envoi de votre dossier au centre organisateur du concours, certaines pièces du dossier de candidature doivent être renseignées et/ou visées par votre supérieur hiérarchique et/ou d'autres services :

Le candidat est responsable de :

- la constitution et du soin apporté à chaque pièce du dossier : formulaires à renseigner, pièces à joindre, visas et signatures
- l'envoi de son dossier qui doit parvenir complété au centre organisateur dont il dépend avant la date de clôture des inscriptions (cachet de la poste faisant foi). L'envoi en recommandé simple est obligatoire.

4- Informations complémentaires

Vous trouverez sur le site de l'Université de Montpellier à l'adresse suivante :

<https://www.umontpellier.fr/universite/travailler-a-lum/personnels-administratifs-techniques>

une page d'information qui vous donnera accès à différents liens (inscriptions, annales, referens..) et vous permettra d'obtenir la liste et les profils de postes ITRF ouverts aux concours à l'Université de Montpellier.

Vœux d'affectation :

- Concours de catégorie A : saisie des vœux d'affectation par les lauréats : du 22 au 28 octobre 2020, via l'application web LAUREAT-IT.
- Concours de catégorie B et C : vœux formulés par le candidat sur une fiche remise par le centre organisateur

Prise de fonctions des lauréats :

ATRIF P	: 1 ^{er} septembre 2020
TECH	: 1 ^{er} septembre 2020
IGR, IGE et ASI	: 1 ^{er} décembre 2020

Postes ouverts aux concours en 2020 sur l'Académie de Montpellier

BAP	Corps	Emploi-type	Nature	NB postes	Localisation	Centre Organisateur
A	IR2	Ingénieur-e de recherche en environnements géo-naturels et anthropisés	Interne	1	Université de Perpignan Via Domitia	Université Jean Monnet Saint-Etienne
A	TCN	Technicien-ne biologiste	Externe	2	Université de Montpellier	Université de Montpellier
A	TCN	Technicien-ne biologiste	Interne	1	Université de Montpellier	Université de Bordeaux
A	ADT	Préparateur-trice en biologie	Externe	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
A	ADT	Soigneur-se	Externe	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
B	IGE	Ingénieur-e en analyse chimique	Externe	1	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Bordeaux
B	TCN	Technicien-ne en chimie et sciences physiques	Interne	1	Université de Nîmes	Université de Nîmes
B	ADT	Préparateur-trice en chimie et sciences physiques	Interne	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
C	TCN	Technicien-ne en réalisation mécanique	Externe	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
C	ADT	Adjoint-e technique en instrumentation, expérimentation et mesure	Externe	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
E	IGE	Administrateur-trice de bases de données / Intégrateur d'applications	Interne	1	Université de Perpignan Via Domitia	Ecole Normale Supérieure de Lyon
E	IGE	Administrateur-trice systèmes et réseaux	Externe	2	Rectorat de l'académie de Montpellier	INSA Rouen Normandie
E	IGE	Administrateur-trice systèmes et réseaux	Externe	1	Université de Perpignan Via Domitia	INSA Rouen Normandie
E	IGE	Ingénieur-e en ingénierie logicielle	Externe	1	ABES	Université de Bourgogne - Dijon
E	ASI	Gestionnaire d'application / assistance support	Externe	1	Université Paul-Valéry - Montpellier 3	Université de Rouen
E	TCN	Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	Externe	2	Rectorat de l'académie de Montpellier	Rectorat de l'académie de Montpellier
E	TCN	Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	Externe	1	Université de Perpignan Via Domitia	Rectorat de l'académie de Montpellier
E	TCN	Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	Interne	1	Rectorat de l'académie de Montpellier	INSA Toulouse
F	ASI	Assistant-e des métiers de l'image et du son	Interne	1	Université Paul-Valéry - Montpellier 3	Université Sorbonne Paris Nord - Paris 13
F	ASI	Assistant-e des technologies de l'information et de la communication	Interne	1	Université Paul-Valéry - Montpellier 3	Université Sorbonne Paris Nord - Paris 13
F	TCN	Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales	Interne	1	Université Paul-Valéry - Montpellier 3	Université Paul-Valéry - Montpellier 3
G	IR2	Ingénieur-e responsable du patrimoine immobilier ou logistique	Interne	1	CROUS de Montpellier Occitanie	Observatoire de Paris
G	ASI	Chef-fe sécurité incendie	Interne	1	Université de Perpignan Via Domitia	Avignon Université
G	TCS	Chef-fe de cuisine / cuisinier-nière	Externe	1	CROUS de Montpellier Occitanie	CROUS de Montpellier Occitanie
G	TCS	Technicien-ne en aménagement, maintenance et exploitation du bâti	Externe	1	CINES	CROUS de Montpellier Occitanie

BAP	Corps	Emploi-type	Nature	NB postes	Localisation	Centre Organisateur
G	TCS	Technicien-ne en aménagement, maintenance et exploitation du bâti	Externe	1	CROUS de Montpellier Occitanie	CROUS de Montpellier Occitanie
G	TCN	Chef-fe de cuisine / cuisinier-nière	Externe	1	CROUS de Montpellier Occitanie	CROUS de Montpellier Occitanie
G	TCN	Technicien-ne de prévention des risques	Externe	1	Université de Nîmes	Université de Nîmes
G	TCN	Technicien-ne en aménagement, maintenance et exploitation du bâti	Externe	1	Université de Nîmes	Université de Nîmes
G	TCN	Technicien-ne logistique	Interne	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
G	TCN	Technicien-ne sécurité incendie	Interne	1	Université de Montpellier	Université de Bordeaux
G	ADT	Commis-se de cuisine et restauration	Externe	2	CROUS de Montpellier Occitanie	Crous de Toulouse-Occitanie
G	ADT	Commis-se de cuisine et restauration	Interne	2	CROUS de Montpellier Occitanie	CROUS de Montpellier Occitanie
G	ADT	Jardinier-nière	Interne	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
G	ADT	Opérateur-trice de maintenance	Externe	2	CROUS de Montpellier Occitanie	CROUS de Bordeaux Aquitaine
G	ADT	Opérateur-trice de maintenance	Interne	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
G	ADT	Opérateur-trice logistique	Interne	1	CROUS de Montpellier Occitanie	Université Paul Sabatier Toulouse 3
G	ADT	Plombier-ière, chauffagiste, opérateur-trice en froid et ventilation	Externe	1	CROUS de Montpellier Occitanie	Université de Bordeaux
J	IR2	Responsable de l'administration et du pilotage	Interne	1	CINES	Université de Lille
J	IGE	Chargé-e de la gestion financière et comptable	Interne	1	Université Paul-Valéry - Montpellier 3	Université de Strasbourg
J	IGE	Chargé-e du contrôle de gestion, d'études et d'évaluation	Interne	1	ENSCM	Université Clermont Auvergne
J	ASI	Assistant-e en gestion administrative	Interne	1	Université Paul-Valéry - Montpellier 3	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
J	TCN	Gestionnaire des ressources humaines	Interne	1	Université de Montpellier	Université Bordeaux Montaigne
J	TCN	Gestionnaire financier-e et comptable	Externe	1	Université de Montpellier	Université de Bordeaux
J	TCN	Gestionnaire financier-e et comptable	Externe	1	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Bordeaux
J	TCN	Technicien-ne en gestion administrative	Interne	2	Université de Montpellier	INU Champollion
J	TCN	Technicien-ne en gestion administrative	Interne	1	Université Paul-Valéry - Montpellier 3	INU Champollion
J	TCN	Technicien-ne en gestion administrative	Interne	1	Université de Perpignan Via Domitia	INU Champollion
J	ADT	Adjoint-e en gestion administrative	Externe	1	Crous de Montpellier Occitanie	Institut polytechnique de Bordeaux
J	ADT	Adjoint-e en gestion administrative	Interne	2	Crous de Montpellier Occitanie	Université Toulouse 1 Capitole
J	ADT	Adjoint-e en gestion administrative	Interne	2	Université de Montpellier	Université Toulouse 1 Capitole

IR HC :	Ingénieur de Recherche hors classe
IR1 :	Ingénieur de Recherche 1 ^{ère} classe
IR2:	Ingénieur de Recherche 2 ^{ème} classe
IGE :	Ingénieur d'Etudes 2 ^{ème} classe
ASI :	Assistant Ingénieur
TCN :	Technicien Classe Normale
TCS :	Technicien Classe Supérieure
ADT :	Adjoint Technique de Recherche et de Formation Principal
ABES :	Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur
CINES :	Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur
CROUS :	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
ENSCM :	Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier
IEP :	Institut des études politiques
INP :	Institut National Polytechnique
INSA :	Institut National des Sciences Appliquées
INU :	Institut national universitaire